Les droits de l'homme contre le racisme, pour la liberté et la diversité

Autor(en): **Hersch, Jeanne**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **83 (1974)**

Heft 3

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683574

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Les droits de l'homme contre le racisme, pour la liberté et la diversité

Le 10 décembre 1948, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait et proclamait la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Pour commémorer ce 25e anniversaire, la décennie pour la lutte contre le racisme et la discrimination raciale s'est ouverte le 10 décembre 1973.

Mme Jeanne Hersch, professeur

Il faut d'abord s'interroger sur la racine du racisme. Cette racine ne réside pas dans le sentiment de supériorité à l'égard d'un groupe humain jugé inférieur. Preuve en soit l'antisémitisme en Allemagne hitlérienne, variante du racisme, qui se nourrissait des sentiments d'envie et de peur face à une prétendue supériorité intellectuelle des Juifs. On constate donc que lorsque naît le besoin de racisme, celui-ci invente ses raisons: le groupe à haïr ou à mépriser est une brute infatigable au travail ou la paresse incarnée, doué d'une intelligence diabolique ou congénitalement abruti, servile ou arrogant. Mais ces raisons sont secondes, destinées à justifier le racisme. Elles ne l'engendrent pas.

C'est pourquoi il est non seulement peu scientifique et artificiel de vouloir combattre le racisme en prétendant établir «l'égalité» de fait de tous les hommes, cette notion d'égalité restant équivoque, irréductible à celle du Q. I. («quotien d'intelligence»), et comportant des paramètres innombrables et infiniment variés. C'est encore une méthode inefficace, parce qu'elle ne vise que l'une des justifications du racisme, non sa racine.

La racine du racisme est autrement plus profonde et plus dissimulée. Elle réside dans le rapport de maître à esclave, qui est l'une des composantes de l'histoire humaine et qui ne cesse de se reconstituer, sous des masques divers. Ce rapport, on le rattache le plus souvent aux besoins matériels des hommes, qui imposent, pour être satisfaits, des besognes grossières, épuisantes, humiliantes, ou simplement ennuyeuses. D'où le désir des plus forts de faire faire ces besognes par d'autres, d'où le besoin d'esclaves, d'où le racisme.

Remarquons en passant que nous, dans les pays développés, nous ne sommes pas encore sortis de cette situation. Malgré l'industrialisation et les machines. Peut-être une évolution vers l'ascèse aurait-elle permis de réduire le besoin d'esclaves, mais ce n'est pas la voie que nous avons prise. On nous annonce depuis longtemps que la révolution industrielle va supprimer les esclaves. Pour le moment, cela ne se vérifie dans aucun pays, sous aucun régime. Nous, nous avons «les travailleurs étrangers», «les faux saisonniers». D'où, chez nous aussi, le racisme justificateur.

Mais cette explication matérialiste, par les besoins matériels, bien que valable dans une large mesure, ne va pas encore, me semble-t-il, à la racine. Il y a dans chaque homme un besoin encore plus profond et plus universel que de satisfaire des besoins extérieurs sans cesse croissants. C'est celui de s'affirmer, d'être, de compter, de valoir. C'est d'être l'aristocrate de quelqu'un. D'où le racisme invétéré de ceux qu'on a appelés, dans les anciennes colonies, «les petits blancs». Et, chez nous, le «racisme démocratique» de ceux qui se sentent par naissance en possession des vertus de la tribu authentiquement suisse.

Ce racisme-là est nécessairement irrationnel, viscéral, et les arguments, bons ou mauvais, n'y peuvent rien.

Il est nécessairement irrationnel puisque l'infériorité de l'autre ne tient pas à tel ou tel caractère saisissable (dont on pourrait prouver qu'il n'existe pas, ou bien dont l'autre pourrait se corriger), mais à son être, au fait irrémédiable qu'il est l'autre, un point c'est tout. Cette infériorité ontologique le traverse tout entier, elle traverse même ses dons, même sa supériorité en telle ou telle matière, elle se manifeste dans cette supériorité qui confirme encore le fait original: l'autre est autre, et moi je suis l'aristocrate prédestiné à l'asservir.

On pourra peut-être atténuer le racisme par une information judicieuse, en combattant des préjugés par trop grossiers, en substituant une image plus fidèle aux caricatures complaisamment cristallisées par l'imagination collective en mal de justification. Mais on ne l'extirpera pas ainsi.

Pour l'extirper, il faut aller bien plus profond, jusqu'au sens de cette liberté par laquelle l'homme devient lui-même en luttant sans fin contre le rapport maître-esclave, contre la pente naturelle du règne du plus fort, pour cette reconnaissance réciproque, progressive et sans cesse menacée, qu'implique la Déclaration universelle des Droits de l'homme.

Si tout homme a des droits, ce n'est pas parce que tous sont égaux en fait, c'est parce qu'ils sont égaux en mystère, étant capables de liberté, de responsabilité et de raison. Que l'un soit plus fort, ou plus beau, ou plus intelligent qu'un autre n'y change rien. Chacun, tant qu'il lui reste un souffle de vie, *peut* changer librement quelque chose dans le monde qui l'entoure, dans la vie de ceux qui l'entourent, dans sa propre vie et dans le sens qu'il lui donne. Qu'importent alors les capacités, les mœurs, la couleur de la peau? Ou plutôt: c'est à partir de ce mystère commun, où s'enracine la dignité des hommes, par lui différents du reste de la nature, que leur merveilleuse diversité prend sa signification et sa valeur. C'est à cause de ce mystère que l'exigence du respect des Droits de l'homme, qui n'est jamais réalisée qu'approximativement au fil de l'histoire, reste une exigence absolue, contre laquelle les bonnes raisons qu'on trouve toujours de les violer ne valent rien.

Justement parce que la racine du racisme plonge au centre du besoin de s'affirmer soi-même, et parce que les Droits de l'homme, loin d'être une donnée naturelle, découlent du mystère de la possible liberté, ces droits seraient violés toujours si l'exigence de leur respect n'était pas *inconditionnelle*. Malgré «l'à-peu-près», «le plus ou moins» de leur incarnation au fil de l'histoire, lorsqu'il s'agit des Droits de l'homme, il n'existe pour leur violation aucune excuse légitime.

Certes, les limites d'interdiction auxquelles la conscience des hommes a été sensible au cours des siècles ont beaucoup varié avec les lieux et les moments. En règle générale, et malgré tant de violations qui se perpétuent, elle est tout de même devenue de plus en plus exigeante, concrète et précise. Evidemment l'écart avec la réalité en devient d'autant plus flagrant – ce qui explique en partie,

lorsqu'elle est authentique et sans complaisance envers elle-même, la mauvaise conscience contemporaine. Puisse-t-elle trouver les voies de l'efficacité.

Mais la lutte pour les Droits de l'homme ne se limite pas à la lutte contre le racisme, sous toutes ses formes. Les Nations Unies, sur ce point, ont malheureusement cédé à la facilité, parce qu'il était bien plus facile à notre époque d'obtenir l'accord de tous les gouvernements pour la dénonciation du racisme que de toute autre forme de violation. Peut-être ne pouvaient-elles presque pas parler d'autre chose. Mais les citoyens, eux, dans leur liberté, ne sauraient consentir à un discours où seul le racisme semble violer la Déclaration universelle, à moins qu'on ne lui ajoute l'exploitation économique. Il ne s'agit plus, dans ces conditions, de Droits de l'homme, mais de propagande partisane.

S'il est vrai que le respect des droits oblige à reconnaître *chez tout être humain,* quels qu'en soient la naissance, la race, le sexe et la fortune, le mystère de sa possible liberté, il oblige aussi à rappeler quels sont les droits élémentaires qui ne peuvent en aucun cas lui être refusés: l'habeas corpus; le droit de vivre où il veut dans son pays, d'y rester ou de s'en aller; le droit de penser et d'exprimer sa pensée; le droit d'avoir des croyances philosophiques ou religieuses, des opinions politiques, et de les manifester, dans les limites définies par le droit accepté par tous; le droit de connaître la pensée d'autrui et d'être informé au sujet de ce qui est important par le vaste monde.

Il est vrai que l'exercice concret de ces droits implique un certain nombre de conditions, qui sont devenues à ce titre des droits sociaux, culturels et économiques: droit à la formation, c'est-à-dire à acquérir les connaissances et les outils de pensée indispensables à l'élaboration critique d'opinions personnelles, comme aussi à l'exercice d'une profession ou d'un métier; droit à un minimum de sécurité sociale, sans laquelle le harcèlement des besoins élémentaires étouffe la pensée; droit à avoir part à la culture de son temps, etc. Mais ce sont là des droits indéfiniment perfectibles, et qui ne sont donc jamais parfaitement réalisés – leur progrès même est d'ailleurs conditionné par le respect des droits élémentaires énumérés ci-dessus, dont la violation systématique est la négation même de l'homme.

C'est pourquoi ceux qui protestent aujourd'hui, au péril de leur vie et de leur liberté physique, contre les internements abusifs dans des camps, des prisons ou des asiles psychiatriques, et contre toutes les violations totalitaires des Droits de l'homme, sauvent aujourd'hui l'honneur, en un temps où le chantage et la soumission au chantage sont devenus chose courante et quasi normale aux yeux d'hommes bizarrement «assagis». L'horreur des contraintes imposées aux esprits ne le cède en rien à celle qui s'exerce contre des hommes dont la peau ou les mœurs diffèrent des nôtres.

Quand apprendrons-nous à chérir la diversité des hommes, et les multiples accès à la vérité qu'elle entraîne – sauvegarde de la liberté et inépuisable richesse des échanges humains?

89e Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse

La prochaine Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse aura lieu à Interlaken les 15 et 16 juin 1974, sous les auspices de la section de Berne-Oberland de la Croix-Rouge suisse.